

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE KAELE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

KAELE COUNCIL

GENERAL SECRETARY

N° 08 /C/CMNE/SG/SIGAMP/KLE/2023

COMMUNIQUE

Portant report de la date limite de recevabilité des Offres

Le Maire de la Commune de Kaélé (Autorité Contractante)

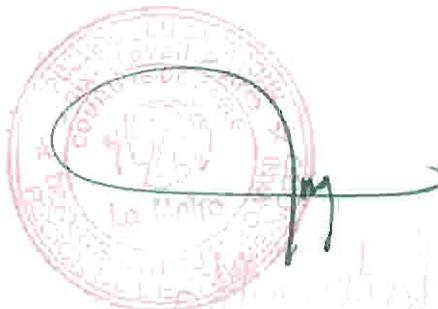
Informé les soumissionnaires que la date limite de recevabilité des Offres relatives à la Demande de cotation N°01/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/AI/2023 DU 09 MAI 2023 pour les travaux de reboisement du site de BERKEDE dans le cadre de «l'operation sahel vert, dans la commune de kaele, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord, que la date de remise des offres initialement prévue le jeudi **01^{er} JUIN 2023 à 11 heures** précises est reportée au vendredi **09 JUIN 2023 à 11 Heures** précises.

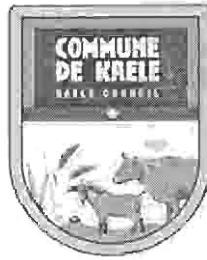
Le reste sans changement.

Kaélé, le 24 MAI 2023

Ampliations:

- PREFET MAYO-KANI (pour affichage) ;
- ARMP (pour publication au JDM) ;
- DDMAPMK/SPM (pour archivage) ;
- PRESIDENT/ CIPM-CMNE KLE (pour information) ;
- SOUMISSIONNAIRES (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- CRTV (pour diffusion) ;
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)





ADDITIF RECTIFICATIF N° 08

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/AI/2023 DU 09 MAI 2023 pour les travaux de reboisement du site de BERKEDE dans le cadre de «l'opération sahel vert, dans la commune de kaele, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2023.

9. Date et heure limite de dépôt des offres

Au lieu de :

Les offres doivent être reçues à la Commune de KAELE au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 01 JUIN 2023 à 11 heures
-------------------------------------	-----------------------------

Lire :

Les offres doivent être reçues à la Commune de KAELE au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 09 JUIN 2023 à 11 heures
-------------------------------------	-----------------------------

11 Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Au lieu de :

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Lire :

Le critère éliminatoire portera notamment sur :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

Le reste sans changement.

Fait à Kaélé, le 24 MAI 2023

**Le Maire de la Commune de Kaélé,
(Autorité Contractante)**



Ampliations:

- PREFET MAYO-KANI (pour affichage) ;
- ARMP (pour publication au JDM) ;
- DDMAPMK/SPM (pour archivage) ;
- PRESIDENT/ CIPM-CMNE KLE (pour information) ;
- SOUMISSIONNAIRES (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- CRTV (pour diffusion) ;